



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

Montreuil, le 8 juillet 2025

M. François Rebsamen
Ministre de l'Aménagement du Territoire
et de la Décentralisation

Mme Agnès Pannier-Runacher
Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité,
de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Objet : Levée du préavis de grève concernant les personnels de la direction de la mer et du littoral de Corse pour les journées des 10 et 11 juillet 2025.

Monsieur le ministre, Madame la ministre,

Suite aux éléments de confirmation et de précision apportés, la CGT prend acte de la décision de remise en état de fonctionnement de la vedette côtière « PM100 CALLISTO » et de ses modalités organisationnelles et calendaires compatibles avec l'objectif d'un retour en mer de la vedette avant l'été 2026.

La CGT prend acte également de l'engagement de M. le directeur de la DMLC, pris lors de la réunion de concertation du 07 juillet 2025, à saisir :

- l'Armement des Phares et Balises pour la mise à jour de la convention de mise à disposition de l'équipage de marins,
- les directions départementales des territoires chargées en Corse des missions de police de l'eau en mer afin de formaliser par conventions les modalités et conditions de réalisation des missions de contrôle réalisées par la DMLC dans ce domaine.

La CGT restera vigilante sur le bon déroulement de chacun de ces processus.

Le présent courrier vaut levée du préavis de grève pour les 10 et 11 juillet déposé par la CGT pour les personnels de la DMLC.

Veillez agréer, monsieur le ministre, madame la ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Ivan Candé-González
Secrétaire général de la FNEE CGT

Copies :

Guillaume Leforestier Secrétaire général du ministère
Anne Debar Directrice des Ressources Humaines
Véronique Teboul, Cheffe du département des relations sociales